



ANALYSE APPROFONDIE

CELIBAT DEFINITIF AU BURKINA FASO : AMPLEUR ET FACTEURS ASSOCIES

Ministère de l'Economie,
des Finances et de la Prospective

Secrétariat Général

Comité National du Recensement

Bureau Central du Recensement

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice



ANALYSE APPROFONDIE

CELIBAT DEFINITIF AU BURKINA FASO : AMPLEUR ET FACTEURS ASSOCIES



Réalisé avec l'appui de :



Aout 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES GRAPHIQUES.....	v
RESUME EXECUTIF	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1. CONTEXTE DE L'ETUDE ET REVUE DE LA LITTERATURE	3
1.1. Contexte de l'étude	3
1.1.1. Contexte historique et mutations sociales en matière de mariage au Burkina Faso	3
1.1.2. Evolution du rapport de masculinité au Burkina Faso	5
1.1.3. Evolution du niveau d'instruction au Burkina Faso	5
1.1.4. Evolution de la situation par rapport à l'emploi.....	5
1.1.5. Evolution de la pauvreté au Burkina Faso.....	6
1.2. Revue de la littérature	7
1.2.1 Approches d'analyse du célibat définitif.....	7
1.2.2 Ampleur du célibat définitif en Afrique	8
1.2.3 Evolution du célibat définitif en Afrique	8
1.2.4 Facteurs associés au célibat définitif	9
CHAPITRE 2. DONNEES ET METHODES D'ANALYSE	11
2.1. Sources de données.....	11
2.2. Population d'étude	11
2.3. Principales variables	11
2.3.1. Variable d'intérêt.....	11
2.3.2. Variables explicatives.....	11
2.4. Méthodes d'analyse statistique	12
2.4.1. Analyse descriptive bivariée.....	12
2.4.2. Analyse explicative multivariée	12
CHAPITRE 3. AMPLEUR DU CELIBAT DEFINITIF.....	13
3.1. Ampleur selon la région de résidence	13
3.2. Ampleur selon la commune	13
3.3. Ampleur selon la religion.....	14
3.4. Ampleur selon le niveau d'instruction.....	15
3.5. Ampleur selon le statut d'handicap.....	15
3.6. Ampleur selon la situation par rapport à l'emploi	16
3.7. Ampleur selon le secteur d'activité	16
3.8. Ampleur selon le niveau de vie du ménage	17

CHAPITRE 4. FACTEURS ASSOCIES AU CELIBAT DEFINITIF	19
4.1. Facteurs associés au célibat définitif à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	19
4.2. Facteurs associés au célibat définitif dans les autres communes.....	21
4.3. Facteurs associés au célibat définitif au Burkina Faso	22
CONCLUSION	25
BIBLIOGRAPHIE.....	viii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon la religion.....	14
Tableau 2 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon le niveau d'instruction....	15
Tableau 3 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon le statut d'handicap	16
Tableau 4 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon la situation par rapport à l'emploi	16
Tableau 5 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon le secteur d'activité.....	17
Tableau 6 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon le niveau de vie du ménage	17
Tableau 7 : Rapports de cotes (OR) bivariés et rapports de cotes ajustés (ORA) multivariés du célibat définitif selon certaines caractéristiques sociodémographiques des hommes et des femmes dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso	20
Tableau 8 : Rapports de cotes (OR) bivariés et rapports de cotes ajustés (ORA) multivariés du célibat définitif selon certaines caractéristiques sociodémographiques des hommes et des femmes dans les communes autres que celles de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso	22
Tableau 9 : Rapports de cotes (OR) bivariés et rapports de cotes ajustés (ORA) multivariés du célibat définitif selon les certaines caractéristiques sociodémographiques des hommes et des femmes au Burkina Faso	24

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du taux d'urbanisation (Pourcentage de population urbaine)de 1960 à 2019.....	4
Graphique 2 : Evolution du taux brut de scolarisation au primaire et au secondaire au cours des 20 dernières années	5
Graphique 3 : Evolution du taux de chômage au cours des 20 dernières années.....	6
Graphique 4 : Evolution du taux de pauvreté au cours des dernières années.....	6
Graphique 5 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon la région de résidence	13
Graphique 6 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon la commune de résidence	14

AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso a réalisé en 2019 son cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5^e RGPH) dont l'objectif est de fournir une meilleure connaissance de la situation démographique du pays et de sa dynamique afin de mieux assurer l'intégration des variables démographiques dans le processus de gestion de l'économie et du développement. Les données collectées dans le cadre du 5^e RGPH couvrent plusieurs thématiques dont la fécondité, la mortalité, la migration, l'éducation, le handicap, les caractéristiques économiques de la population et les caractéristiques des ménages et des habitations.

L'exploitation de ces données a permis d'élaborer et de publier un nombre important de produits parmi lesquels figurent un rapport de synthèse des résultats définitifs, quatre volumes d'analyse thématiques, un volume des tableaux statistiques, une plaquette des principaux résultats, un fichier des localités, treize (13) monographies régionales, deux monographies communales (pour les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso), un atlas sociodémographique, des projections nationales et sous-nationales (régionales, provinciales et communales) et une base de sondage.

En plus de ces documents publiés, l'Institut national de la statistique et de démographie (INSD) poursuit la valorisation des données du 5^e RGPH avec l'élaboration de huit rapports d'analyse approfondie visant à fournir aux utilisateurs des résultats plus affinés. Ainsi, ces rapports constituent une source importante de données statistiques utiles pour les actions des décideurs nationaux et locaux, les partenaires techniques et financiers, la société civile et tout autre acteur du développement dans divers domaines de la vie des populations.

Tout comme les autres documents, ces huit rapports d'analyse approfondie sont diffusés sur divers supports tels que le papier et les sites internet, en vue de satisfaire les besoins en informations d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

Nous renouvelons nos remerciements à tous les acteurs et partenaires dont les efforts conjugués ont abouti au succès du 5^e RGPH et aux résultats qui font l'objet des différentes publications.

L'Institut national de la statistique et de la démographie reste ouvert à toute contribution susceptible d'améliorer l'exploitation et la valorisation des résultats du 5^e RGPH.

Le Directeur Général



Boureima QUÉDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances

RESUME EXECUTIF

Cette analyse vise à examiner le profil et les facteurs associés au célibat définitif au Burkina Faso, afin de mieux comprendre les dynamiques sociales qui sous-tendent ce choix de vie. En examinant les caractéristiques sociodémographiques des personnes célibataires définitives, ainsi que les facteurs qui les influencent, cette analyse fournit des informations précieuses pour une meilleure compréhension des dynamiques relationnelles et familiales, ainsi qu'à une réflexion plus large sur les normes de genre et les choix de vie au Burkina Faso.

Elle s'appuie sur un ensemble de données individuelles issues du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) réalisé au Burkina Faso en 2019. Cette base de données fournit des données détaillées sur les caractéristiques sociodémographiques, la répartition géographique, la structure familiale et les attitudes envers le mariage et la famille. Une analyse descriptive bivariée pour décrire l'ampleur du célibat définitif et une analyse explicative multivariée pour déterminer les facteurs explicatifs ont été utilisées.

Ampleur du célibat définitif au Burkina Faso

Il ressort que le célibat définitif est peu répandu au Burkina Faso. Parmi les hommes âgés de 55 ans ou plus, 2,3% demeurent célibataires. Cette proportion est identique chez les femmes âgées de 45 ans ou plus. Le célibat définitif demeure plus récurrent dans la région du Centre qui abrite la capitale politique du pays et celle du Sud-Ouest. A l'inverse, les régions de l'Est, du Centre-Nord et du Sahel enregistrent des proportions relativement faibles pour les hommes. Pour les femmes, le célibat définitif est moins répandu dans la région du Plateau Central (1,6%).

Facteurs associés au célibat définitif au Burkina Faso

Dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, plusieurs facteurs tels que la religion, le niveau d'instruction, le handicap, les secteurs d'activités et le niveau de vie du ménage, se sont révélés comme des facteurs significativement associés au célibat définitif quel que soit le sexe. Dans les autres communes, en plus des facteurs déjà identifiés pour Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, l'occupation a été identifiée comme un facteur associé au célibat définitif et ceux quel que soit le sexe.

Il est important de noter que les tendances et les facteurs associés au célibat définitif peuvent évoluer au fil du temps en fonction des changements sociaux, économiques, culturels et des expériences individuelles. Pour obtenir des informations plus précises et à jour concernant ce phénomène au Burkina Faso, des études sociologiques et démographiques seraient nécessaires.

INTRODUCTION

Le célibat définitif, caractérisé par le choix permanent, volontaire ou non de ne pas se marier ni de former une union conjugale, est un phénomène social qui suscite un intérêt croissant dans de nombreux pays. Ce phénomène peut revêtir différentes formes et être influencé par une multitude de facteurs, tels que les normes culturelles, les pressions sociales, les aspirations individuelles, les opportunités économiques, l'éducation, et bien d'autres encore (Antoine, 2002, 2006; Engelen & Kok, 2003; Hertrich, 2007).

Dans le contexte africain, le mariage revêt un caractère normatif et presque obligatoire. La culture, au travers des coutumes et traditions, contribue très souvent au conditionnement mental des individus les obligeant ainsi à se mettre en couple (Hofstede, 2001). Ainsi, les régimes africains de nuptialité sont caractérisés par une entrée en union précoce pour les femmes et tardive pour les hommes, un remariage rapide et quasi-systématique des femmes veuves et divorcées d'âge fécond, une pratique plus répandue de la polygamie, un caractère exceptionnel du célibat définitif pour les deux sexes (Hertrich, 2007). Il est donc reconnu que la faible fréquence du célibat définitif est l'un des caractères distinctifs de la nuptialité africaine. De ce fait, le célibat définitif est quasi-absent (Antoine, 2002). Le célibat d'un adulte ou d'une personne âgée fait donc figure d'anomalie et est considéré comme une déviance qui bouleverse les modèles culturels.

Cependant, des changements profonds dans les comportements démographiques et sociaux ont commencé à apparaître ces dernières années dans les villes africaines. Ceux-ci affectent le marché matrimonial. En raison du désir de s'autodéterminer, du modernisme ou de l'entrée massive des femmes dans le marché du travail, mais surtout des difficultés économiques, on assiste aujourd'hui en Afrique à une remise en question des normes de mariage et à la montée du célibat à tout âge, y compris chez les personnes âgées (Dimi, 2018). Bien que la plupart des femmes se marient encore jeunes en Afrique, l'âge moyen au premier mariage augmente progressivement. Dans la plupart des pays africains, on se marie de plus en plus tard (Hertrich, 2007; Hertrich & Lesclingand, 2007; Hertrich & Locoh, 1999) et plus particulièrement en milieu urbain. Cette évolution vers un mariage plus tardif est liée à la scolarisation, mais des changements se dessinent également chez les femmes non scolarisées.

À l'instar de celle de nombreuses sociétés d'Afrique subsaharienne, la nuptialité burkinabè se caractérise par une forte intensité des unions. Le célibat définitif est peu fréquent dans les sociétés burkinabè. En effet, il touche seulement 2,6% des femmes et 2,8 % des hommes (INSD, 2019). Il demeure en revanche plus récurrent dans les grandes villes du pays : 4,3 % chez les hommes et 7,3 % chez les femmes à Ouagadougou et respectivement 5,1 % et 7,0 % à Bobo-Dioulasso (INSD, 2019). Au Burkina Faso, malgré ce niveau relativement élevé, le célibat définitif reste relativement peu exploré dans la littérature scientifique. Cependant, eu égard aux changements de comportements matrimoniaux qui s'opèrent dans les pays africains, quelle est l'ampleur de ce phénomène au Burkina Faso et quelles sont les populations les plus à risque de demeurer célibataires toute leur vie ? La construction des éléments de réponses à ces questions constitue l'objet de cette analyse approfondie des données du recensement réalisé en 2019.

Cette analyse vise donc à examiner le profil et les facteurs associés au célibat définitif au Burkina Faso, afin de mieux comprendre les dynamiques sociales qui sous-tendent ce choix de vie. En examinant les caractéristiques sociodémographiques des personnes célibataires définitives, ainsi que les facteurs qui les influencent, cette analyse pourrait fournir des informations précieuses pour la planification et la mise en œuvre de politiques publiques adaptées. De plus, elle pourrait contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques

relationnelles et familiales, ainsi qu'à une réflexion plus large sur les normes de genre et les choix de vie au Burkina Faso.

CHAPITRE 1. CONTEXTE DE L'ETUDE ET REVUE DE LA LITTERATURE

1.1. Contexte de l'étude

1.1.1. Contexte historique et mutations sociales en matière de mariage au Burkina Faso

Le Burkina Faso, comme de nombreux pays africains, a une longue histoire de pratiques culturelles et traditionnelles en matière de mariage, qui varient d'une ethnie à l'autre. Ces pratiques incluent souvent des rituels, des coutumes de dot, des mariages arrangés et des normes sociales strictes. Dans la société traditionnelle burkinabè, en général, le mariage est une institution civile de l'organisation sociale. Son sens de l'institution peut être saisi, non pas du point de vue de l'alliance entre un homme et une femme, mais en considérant ses implications pour les groupes de parenté des conjoints et l'appartenance sociale des enfants issus du mariage. Le mariage est ainsi fondé sur l'intérêt commun que les groupes trouvaient dans l'alliance et dans la perpétuation du groupe à travers la progéniture qui en sera issue (Antoine & Marcoux, 2014; INSD, 2006). Dans ce contexte, le mariage était précoce et universel avec cohabitation des conjoints. Le régime dominant dans la plupart des sociétés est la polygamie. La virginité à l'entrée en union était généralement obligatoire et la fécondité hors mariage était désapprouvée. En cas de rupture d'union, la pratique sociale au Burkina Faso encourage le remariage des hommes et des femmes en particulier si celui-ci intervient à un âge relativement moins élevé (Antoine & Marcoux, 2014; INSD, 2006).

Le Burkina Faso a connu des évolutions significatives en matière de mariage et de mutations sociales au cours de son histoire récente, avec la modernisation, le contact avec d'autres cultures, la scolarisation et tout récemment, la crise économique. L'introduction des religions modernes (le christianisme) ainsi que l'influence du droit du colonisateur déclenchent les premières mutations de l'ordre social en matière de nuptialité. La religion catholique impose la monogamie. Elle développe la philosophie d'égalité des droits au sein du couple et institue le libre choix du conjoint (INSD, 2006).

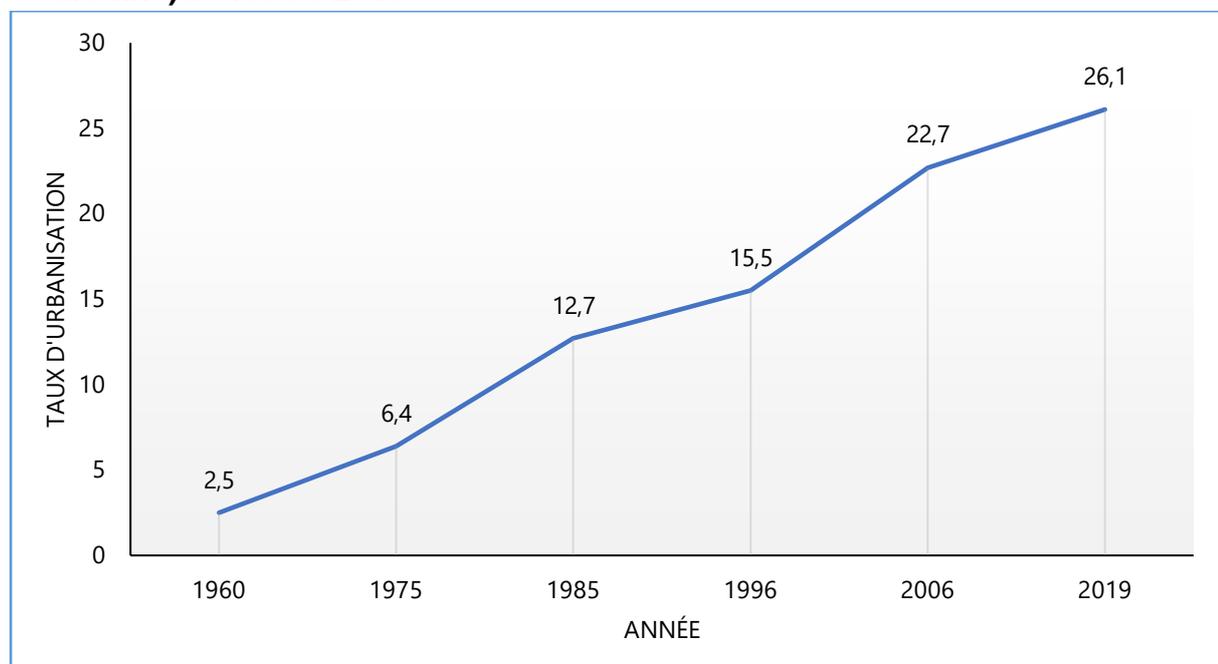
En effet, au fil des décennies, les femmes burkinabè ont gagné en autonomie et en accès à l'éducation. Cela a contribué à une évolution des attentes et des rôles traditionnels des femmes dans la société, y compris en ce qui concerne le mariage. La croissance des zones urbaines au Burkina Faso a entraîné des changements importants dans les dynamiques familiales et les normes sociales. Les jeunes générations sont souvent plus exposées à des influences extérieures et à de nouvelles perspectives sur le mariage. Par ailleurs, l'accès accru aux médias, tels que la télévision, la radio et l'internet, a également joué un rôle dans la diffusion de nouvelles idées et modèles de mariage, notamment en matière de relations amoureuses, de choix du partenaire et d'aspirations individuelles.

Également, l'augmentation de l'accès à l'éducation a permis aux femmes d'acquérir des compétences et des connaissances qui favorisent leur autonomie et leur indépendance. Cela a pu influencer leur prise de décision en matière de mariage et leur volonté de poursuivre d'autres objectifs de vie. L'amélioration des perspectives économiques peut influencer les attentes et les choix en matière de mariage, notamment en ce qui concerne la stabilité financière et les aspirations professionnelles.

Evolution du taux d'urbanisation au Burkina Faso

Au Burkina Faso, le phénomène d'urbanisation est marqué par l'histoire, la vie politique, économique et sociale du territoire. L'actuel réseau de villes prend en compte des centres précoloniaux ou nés de la colonisation. Ces villes sous-tendent une urbanisation dans un contexte marqué par des découpages et redécoupages successifs du territoire sur fond de décentralisation.

Graphique 1 : Evolution du taux d'urbanisation (Pourcentage de population urbaine)de 1960 à 2019



Sources : A partir des données de INSD. RGPH : 1960, 1975, 1985, 1996, 2006 et 2019

La population urbaine s'est accrue depuis 1960 à nos jours en passant de 110 000 habitants en 1960, à 362 610 en 1975, 1 011 074 en 1985 pour atteindre 3 181 967 en 2006. Comme l'indique le graphique 1, les citoyens représentent ainsi respectivement 2,5%, 6,4%, 12,7%, 15,5% et 22,7% de la population totale résidente en 1960, 1975, 1985, 1996 et 2006. En 2019, on estime que 26,1% de la population Burkinabè vit dans des villes, ce qui représente 6,2 millions de citoyens (graphique 1).

Pendant longtemps, le pays n'a pas mis en place de véritables politiques urbaines. Ce faisant, la juxtaposition des interventions sectorielles non coordonnées, reflet d'une organisation étatique centralisée, a tenu lieu de politiques. Dans ces conditions, on mesure toutes les difficultés des villes à répondre durablement et de manière cohérente aux besoins de populations de plus en plus nombreuses et exigeantes.

Par ailleurs, le taux d'urbanisation passera la barre de 50% à l'horizon 2050 et s'observera essentiellement dans les deux principales villes du pays Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Ces deux villes font l'objet des mutations sociales importantes notamment dans le domaine matrimonial.

1.1.2. Evolution du rapport de masculinité au Burkina Faso

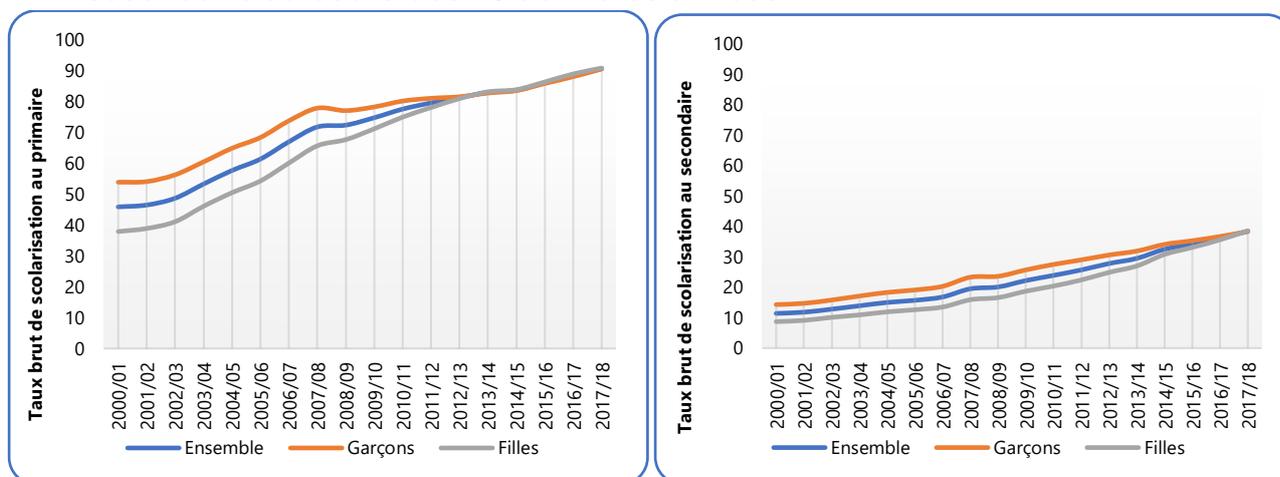
Le rapport de masculinité indique le nombre d'hommes pour 100 femmes. Il mesure l'importance numérique du sexe masculin par rapport au sexe féminin. Un déficit d'un des deux sexes peut avoir des répercussions sur le marché matrimonial. En 2019, le Burkina Faso comptait plus de femmes que d'hommes avec un rapport de masculinité de 93 hommes pour 100 femmes. Cette réalité reste inchangée d'un milieu de résidence à l'autre avec un déficit d'hommes plus important dans le milieu rural (95 hommes pour 100 femmes en milieu urbain contre 93 en milieu rural).

1.1.3. Evolution du niveau d'instruction au Burkina Faso

Sur la période 2000-2018, le taux brut de scolarisation au primaire, au plan national, est passé de 45,9% à 90,7%. De 2000 à 2014, le taux brut de scolarisation des garçons au plan national est resté supérieur à celui des filles, mais la tendance s'est inversée à partir de 2014/2015.

Pour le secondaire (de la classe de sixième à la classe de terminale), le taux brut de scolarisation a connu une hausse en passant de 11,4% en 2000/2001 à 38,4% en 2017/2018. Le taux brut de scolarisation des garçons est plus élevé que celui des filles au cours de la période. Sur cette période, l'indicateur a connu une hausse de 29,9 points chez les filles et 24 points chez les garçons (graphique 2).

Graphique 2 : Evolution du taux brut de scolarisation au primaire et au secondaire au cours des 20 dernières années

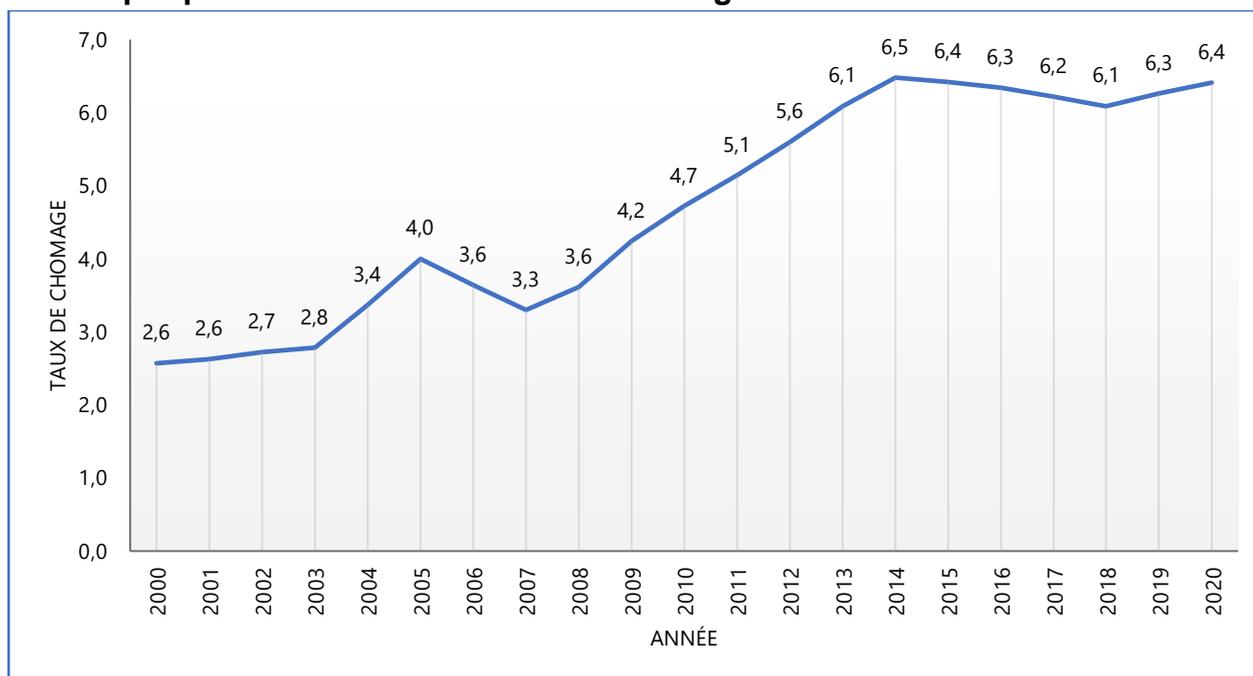


Source : A partir des données de l'annuaire statistique MENA et MESS

1.1.4. Evolution de la situation par rapport à l'emploi

Au Burkina Faso, le taux de chômage des personnes âgées de 15 ans ou plus est faible, mais en nette augmentation au cours de 20 dernières années. Il est passé de 2,5% en 2000 à 6,4% en 2020. Ce faible niveau du taux de chômage ne doit pas occulter la précarité de l'emploi qui est souvent observé dans les pays en développement comme le Burkina Faso (graphique 3).

Graphique 3 : Evolution du taux de chômage au cours des 20 dernières années

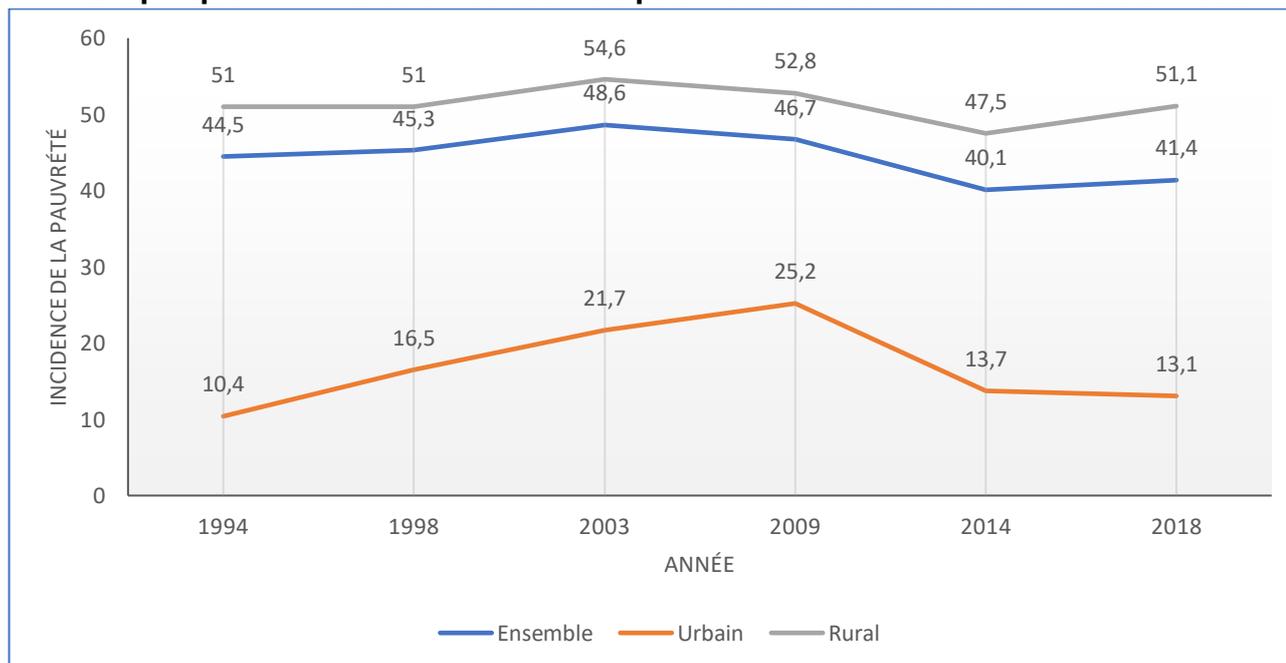


Source : A partir des estimations du BIT et les données des enquêtes de l'INSD

1.1.5. Evolution de la pauvreté au Burkina Faso

En 2014, l'incidence de la pauvreté monétaire est de 40,1% au niveau national. La pauvreté est un phénomène essentiellement rural. L'incidence de pauvreté en milieu rural est en effet de 54,7% contre 20,8% en milieu urbain. La pauvreté rurale contribue à 93% à l'incidence de pauvreté nationale. La contribution du milieu rural à la sévérité et à la profondeur de la pauvreté est au-dessus de 90%.

Graphique 4 : Evolution du taux de pauvreté au cours des dernières années



Source : A partir des données de l'INSD, EP-1994, 1998 ; EBCVM 2003, EICVM 2009 ; EMC 2014 ; EHCVM 2018

L'incidence de pauvreté est passée de 46,7% en 2009 à 40,1% en 2014, soit une baisse d'environ sept (07) points. En milieu urbain tout comme en zone rurale, c'est le même constat qui se dégage, c'est-à-dire que la pauvreté a connu une baisse significative. En ville, l'incidence de pauvreté est passée de 25,2% en 2009 à 13,7% en 2014, soit une baisse de douze (12) points). Dans les zones rurales, la pauvreté a connu une baisse significative de cinq (05) points passant de 52,8% en 2009 à 47,5% en 2014. Entre 2014 et 2018, les niveaux de pauvreté n'ont pas substantiellement varié (graphique 4).

1.2. Revue de la littérature

La revue de la littérature sur le célibat définitif vise à explorer les travaux de recherche existants sur ce sujet, en mettant l'accent sur les différentes perspectives et les facteurs associés à ce phénomène.

1.2.1 Approches d'analyse du célibat définitif

Le phénomène de célibat peut s'analyser suivant plusieurs approches : culturaliste, « économiciste », moderniste et compréhensive (Dimi, 2018).

Selon la perspective culturaliste, le célibat est considéré comme une déviance, par rapport aux normes de mariage édictées par la culture africaine. Thérèse Locoh souligne en effet que, l'exceptionnalité du célibat définitif dans la majeure partie de l'Afrique est déterminée par les valeurs morales africaines d'inacceptabilité de ce mode de vie (Locoh, 1988).

Selon l'approche « économiciste » les choix matrimoniaux sont précédés d'une analyse des coûts et bénéfices escomptés du mariage. Les difficultés économiques et les coûts exorbitants liés au mariage pourraient justifier le célibat forcé des individus les moins nantis. Par ailleurs, la nécessité d'accumuler la compensation matrimoniale qu'est la dot de même que les dépenses inhérentes aux préparatifs du mariage pourraient décourager les candidats au mariage (Dimi, 2018; Hertrich & Locoh, 1999; Locoh, 1988). De plus, le célibat définitif peut-être liés au transfert intergénérationnel des richesses. En effet, la nécessité de conserver le patrimoine de la famille persuadait souvent des filles de familles riches de ne pas se marier. Parmi les élites, on préférerait rester célibataire plutôt que d'épouser quelqu'un d'un rang inférieur (Engelen & Kok, 2003). Dans les ménages des classes ouvrières, surtout en milieu urbain, où les ressources sont mises en commun, le mariage signifierait la perte des fruits du travail d'un membre du ménage. Les parents peuvent alors dissuader leurs enfants de se marier jeunes (Engelen & Kok, 2003). Également, la taille et la composition des ménages pourraient influencer le choix de chaque enfant, soit en faveur du mariage précoce, soit en faveur du mariage tardif. Dans les familles nombreuses, le départ des aînés pouvait signifier un allègement du budget du ménage (Engelen & Kok, 2003).

Du point de vue des modernistes, le célibat définitif est conséquent à l'adoption d'attitudes modernes, du fait de la scolarisation qui favorise l'émancipation des individus. Ces derniers s'éloignent des traditions et normes culturelles et assument désormais leur choix de rester célibataire. Aussi, les africains se trouvent-ils désormais partagés entre deux logiques contradictoires : la logique universelle de la modernité qui valorise le célibat et qui gagne du terrain, surtout en milieu urbain, versus la logique spécifique des traditions hiérarchiques, qui prône le mariage à tout prix et à tous les prix. Les démographes estiment de ce fait que, la possibilité de choisir librement son conjoint expliquerait en grande partie la montée du célibat définitif (Dimi, 2018; Le Bras, 1996).

Enfin, l'approche compréhensive amène à envisager le célibat comme un choix, comme le reflet d'une hésitation à accepter totalement les normes préétablies en même temps qu'une manière d'exprimer son refus de se confronter aux difficultés de la vie de couple. Ces

tentatives d'explication amènent ainsi à identifier un certain nombre de facteurs qui pourraient expliquer le célibat définitif de la personne âgée : les modèles culturels dominants, leur situation économique ainsi que leurs motivations personnelles (Dimi, 2018).

En plus de ces approches d'analyse du célibat définitif, les caractéristiques individuelles sont à prendre en compte dans les facteurs explicatifs du célibat définitif. En effet, le sexe, le niveau d'instruction, la formation professionnelle, le calendrier et la nature des mouvements migratoires concourent à expliquer le succès ou l'échec de l'individu sur le marché matrimonial. Par exemple, certaines femmes ont délibérément choisi de renoncer au mariage parce que leurs ambitions intellectuelles et leurs aspirations professionnelles étaient incompatibles avec l'état de subordination qui était celui des femmes mariées (Dimi, 2018; Engelen & Kok, 2003).

1.2.2 Ampleur du célibat définitif en Afrique

Le mariage dans le contexte africain se définit par son caractère quasi universel. Hommes et femmes aspirent tous au mariage et ce dans l'ensemble des sociétés. De ce fait, le célibat définitif est quasi absent autant pour les hommes que pour les femmes. Selon les Nations Unies, en Afrique la proportion de femmes célibataires à 50 ans varie de 0 et 6% (Antoine, 2006).

Se marier demeure la norme sociale largement prédominante en Afrique subsaharienne, tant pour les femmes que pour les hommes » (Tabutin & Schoumaker, 2004). En dehors de l'Afrique australe où le célibat définitif n'est plus du tout négligeable (plus de 30 % de femmes sont célibataires à 40-49 ans en Afrique du Sud), ailleurs presque tous les hommes et les femmes forment une union, mais un peu plus tard qu'auparavant. On le voit clairement avec l'augmentation générale de la proportion de célibataires à 15-19 ans, 20-24 ans ou même 25-29 ans chez les hommes. Le calendrier du mariage est en moyenne un peu plus tardif mais son intensité reste très élevée : le célibat féminin à 40-49 ans dépasse rarement 3 %, celui des hommes 5 % à 6 % (Tabutin & Schoumaker, 2020). On note néanmoins des changements dans ces constats en ville, notamment dans les capitales (Dakar, Lagos, Ouagadougou, Abidjan, Yaoundé, Kinshasa...) (Antoine & Marcoux, 2014; A. Calvès & N'bouke, 2018; Nappa et al., 2019).

1.2.3 Evolution du célibat définitif en Afrique

L'évolution du phénomène de célibataires définitifs indique une prévalence à la hausse. Dans les années soixante, on comptait moins de 3 % de femmes célibataires à 35-39 ans sur la plus grande partie du continent (Hertrich, 2007). Dans la même période, seule l'Afrique australe connaissait un célibat prolongé plus important, mais qui ne dépassait qu'exceptionnellement 8 % chez les femmes de 35-39 ans (Hertrich, 2007). Dans les années quatre-vingt-dix, le célibat définitif des femmes était exceptionnel (inférieur à 3 % dans la plupart des pays africains). Il augmente dans deux régions seulement, celles précisément où le recul du calendrier d'entrée en union a été le plus spectaculaire. En effet, en Afrique du Nord, cette augmentation reste modeste et la proportion de femmes célibataires à 35-39 ans ne dépassait 10 % qu'au Maroc (Hertrich, 2007). En revanche, il a connu un véritable essor en Afrique australe où il est devenu une alternative au mariage : 20 à 30 % des femmes âgées de 35-39 ans y sont célibataires. Chez les hommes, du fait notamment d'un calendrier d'entrée en union plus tardif, la proportion de célibataires à 35-39 ans est toujours plus élevée que chez les femmes, mais elle reste le plus souvent inférieure à 13 % (Hertrich, 2007). Comme chez les femmes, c'est en Afrique australe, où il était déjà le plus répandu, que le célibat prolongé a connu l'augmentation la plus importante,

avec des indicateurs de l'ordre de 30 % en 1990-99. Une augmentation, mais nettement plus modeste, se dessine aussi en Afrique du Nord (Hertrich, 2007).

De plus, l'augmentation importante des célibataires observée à tous les âges ne sera fort probablement pas sans conséquence sur le célibat définitif. Si les proportions d'hommes et femmes célibataires à 50 ans sont encore relativement faibles, ce n'est peut-être là qu'un effet de génération. En effet, il y a de plus en plus de célibataires à tous les âges adultes. La forte croissance des proportions de célibataires à 30 ou à 35 ans permet de se demander si le célibat définitif ne va pas finir par prendre lui-même de l'ampleur quand ces nouvelles générations approcheront à leur tour de la cinquantaine (Ouadah-Bedidi, 2005).

1.2.4 Facteurs associés au célibat définitif

De nombreuses études ont examiné les motivations personnelles qui peuvent conduire à choisir le célibat définitif, comme la quête d'indépendance, le désir de se consacrer à une carrière, les préférences de vie non conventionnelles, l'absence d'intérêt pour le mariage ou les relations amoureuses, etc. Machoko (2013) montre que le célibat était pratiqué au Zimbabwe et recherché volontairement pour des avantages matériels, sociaux et spirituels. Il était pratiqué par des médiums régionaux et familiaux qui étaient possédés par les esprits de chefs décédés ou de membres de la famille jusqu'à leur mort, ou qui avaient des rapports sexuels rituels occasionnels avec un parent ou un chef afin de renforcer la chefferie ou apporter des richesses financières et matérielles à sa famille (Machoko, 2013)

Suivant le niveau d'instruction, le célibat définitif est une réalité au Cameroun qui touche des personnes âgées (60 ans ou plus) très souvent de faible niveau d'éducation et sont dans leur grande majorité non pauvres (Dimi, 2018). Par contre en Tunisie, on observe une proportion un peu plus élevée de femmes célibataires chez les plus de 45 ans diplômées du supérieur (Guérin-Pace & Kassar, 2022).

Au niveau de la branche d'activité, les taux de célibat au Cameroun sont plus élevés chez les cadres et patrons de même que chez les travailleurs agricoles. Dans ce sens, la thèse de l'hypergamie pourrait être l'un des facteurs de ce célibat (Dimi, 2018). En France, l'ampleur atteinte par le célibat agricole masculin est considérable : en 1968 pour la tranche d'âge 25-29 ans il y a deux fois plus de célibataires dans l'agriculture que dans la population non agricole, après 35 ans, sa valeur est de trois fois plus. Ce phénomène est devenu important surtout après les années 1950 et pour les générations nées après 1930 : 18% de célibataires de 40-49 ans en 1968 chez les agriculteurs exploitants contre 7 % en 1926 et 7 % également en 1936. Si jusqu'à présent, le célibat agricole masculin a été souvent la conséquence immédiate de l'ampleur de l'exode agricole féminin, la perspective du célibat prolongé ou définitif devient maintenant une cause immédiate d'accroissement de l'exode agricole masculin (Jegouzo, 1972).

Certains travaux portant sur des moteurs de changements au niveau de l'âge au premier mariage indiquent des facteurs qui pourraient discriminer le célibat définitif. Les effets des différentes caractéristiques ne sont pas identiques pour les femmes ou les hommes. Les contraintes économiques et la scolarisation massive des filles sont souvent avancées pour justifier le recul de l'âge au premier mariage en Afrique surtout dans les métropoles urbaines.

Certaines études montrent que l'augmentation de l'accès à l'éducation a permis aux femmes d'acquérir des compétences et des connaissances qui favorisent leur autonomie et leur indépendance. Cela a pu influencer leur prise de décision en matière de mariage et leur volonté de poursuivre d'autres objectifs de vie. En effet, chez les femmes, l'effet de leur participation accrue aux activités économiques et aux revenus du ménage combiné à leur scolarisation de plus en plus massive notamment dans les centres urbains contribuent au

recul de leur âge d'entrée en première union (Thiriat, 1999). Selon Antoine et al. (1995), l'appartenance ethnique ou religieuse influence également le premier mariage des femmes (Antoine, Djiré, et al., 1995).

Chez les hommes, ce sont surtout l'effet du niveau d'instruction et des périodes d'activité qui touchent le mariage (Antoine, Djiré, et al., 1995). Des recherches urbaines au Burkina Faso (à Ouagadougou), au Mali (à Bamako) et au Sénégal (à Dakar) montrent que les difficultés d'accéder à un emploi surtout stable font que les hommes entrent plus tard en union et donc commencent tardivement une vie de famille (Antoine, Djiré, et al., 1995; Antoine, Laplante, et al., 1995; A. Calvès & N'bouke, 2018; A.-E. Calvès, 2007, 2007). À Dakar comme dans d'autres villes africaines, ce sont les difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi et à réunir le montant de la compensation matrimoniale qui contraignent de nombreux jeunes à reporter leur mariage. La crise économique, si l'on s'en tient aux difficultés d'emploi ou de logement, affecte significativement le mariage des hommes (en particulier le logement reste du ressort de l'homme). Devant l'ampleur de la crise, les hommes hésitent à s'engager dans une union : << Lorsque les prestations familiales et les dépenses du couple reposent sur les seuls revenus de l'homme, le mariage est une lourde décision. >> Bocquier et Nanitelamio (1991). L'obtention d'un emploi rémunéré est cruciale pour la formation d'une première union. L'individualisation croissante de la prise en charge financière du mariage, observée dans de nombreux pays africains, n'est sans doute pas étrangère à ce rôle accru de l'emploi dans la constitution de la première union. En effet, plusieurs études ont noté que le coût du mariage, incluant les diverses cérémonies et le paiement de la compensation matrimoniale, relève de plus en plus de la responsabilité du seul marié plutôt que de celle de sa famille (Lardoux, 2005 ; Adjamagbo et Delaunay, 1999 ; Isiugo-Abanihe, 1994). Si le coût du mariage s'individualise, il semble également être à la hausse dans plusieurs pays africains (Lardoux, 2005 ; Isiugo-Abanihe, 1994), dont le Burkina Faso (Sévéde Bardem, 1997). Dans un tel contexte, il n'est donc pas surprenant de constater que l'accès à un travail rémunéré devient une condition nécessaire à l'entrée en première union des hommes des jeunes générations (A.-E. Calvès, 2007).

En Afrique, le célibat définitif y touche principalement ceux qui souffrent d'un handicap grave ou que des charges religieuses écartent de la vie conjugale (Hertrich & Locoh, 1999). La littérature examine également comment les normes et les attentes sociales peuvent influencer le choix du célibat définitif, en mettant en évidence les différences entre les cultures et les sociétés. Certaines études explorent les pressions familiales et sociales qui peuvent s'exercer sur les individus pour qu'ils se marient, et comment ces pressions peuvent être gérées ou contournées (De Bel-Air, 2008).

CHAPITRE 2. DONNEES ET METHODES D'ANALYSE

2.1. Sources de données

Pour l'analyse du célibat définitif, il est recommandé de combiner différentes sources de données pour obtenir une image complète et nuancée du célibat définitif au Burkina Faso. Les données quantitatives fournissent des informations statistiques générales, tandis que les données qualitatives offrent des insights plus approfondis sur les motivations individuelles et les expériences vécues.

Cette analyse approfondie s'appuie sur un ensemble de données individuelles issues de plusieurs recensements généraux de la population et de l'habitation (RGPH) réalisés au Burkina Faso et principalement celui de 2019. Ces bases de données fournissent des données détaillées sur les caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau d'instruction, statut matrimonial, etc.), la répartition géographique, la structure familiale et les attitudes envers le mariage et la famille.

2.2. Population d'étude

La population d'étude est composée d'individus adultes résidant au Burkina Faso. Cette analyse concerne les hommes âgés de 50 ans et plus et des femmes âgées de 40 ans et plus vivant au Burkina Faso. La population d'étude pourrait inclure des personnes de différents groupes sociodémographiques, tels que des hommes et des femmes de différentes tranches d'âge, de niveaux d'éducation, de religion, de situations professionnelles, de régions et de milieu de résidence.

2.3. Principales variables

2.3.1. Variable d'intérêt

La variable d'intérêt de cette analyse est le célibat définitif vu comme le fait de demeurer célibataire à l'âge de 50 ans ou plus pour les hommes et 40 ans ou plus pour les femmes.

Au cours des recensements antérieurs à celui de 2019, le célibataire définitif était défini comme suit : homme célibataire âgé de 50 ans et plus, et femme célibataire âgée de 35 ans et plus vivant au Burkina Faso. Pour des raisons de comparaison avec les données des recensements antérieurs à celui de 2019, homme célibataire âgé de 50 ans et plus, et femme célibataire âgée de 35 ans et plus vivant au Burkina Faso seront considérés pour l'analyse de l'évolution du phénomène.

2.3.2. Variables explicatives

Cette analyse utilise les caractéristiques individuelles et du contexte qui concourent à expliquer le succès ou l'échec de l'individu sur le marché matrimonial, dans la description de l'évolution, de l'ampleur et du profil des célibataires définitifs au Burkina Faso. En effet, la région de résidence, le milieu de résidence, le niveau de vie du ménage, le sexe, la religion, le niveau d'instruction, l'occupation et le secteur d'activité ont été considérées comme variables explicatives dans cette étude.

2.4. Méthodes d'analyse statistique

Deux types d'analyse sont utilisés au cours de cette étude : une analyse descriptive bivariée pour décrire l'ampleur du célibat définitif et une analyse explicative multivariée pour la détermination des facteurs explicatifs de ce phénomène.

2.4.1. Analyse descriptive bivariée

L'analyse descriptive offre une vue d'ensemble des caractéristiques et des tendances observées parmi les célibataires définitifs au Burkina Faso, fournissant une base solide pour des analyses plus approfondies et la compréhension des facteurs associés au célibat définitif dans cette population. Ainsi, des analyses statistiques descriptives ont été effectuées pour examiner la répartition des variables clés, telles que le sexe, le niveau d'éducation, la situation professionnelle, etc. De plus, des tests statistiques appropriés, tels que le test du chi-deux ont été utilisés, pour explorer les relations entre les variables explicatives et le célibat définitif.

2.4.2. Analyse explicative multivariée

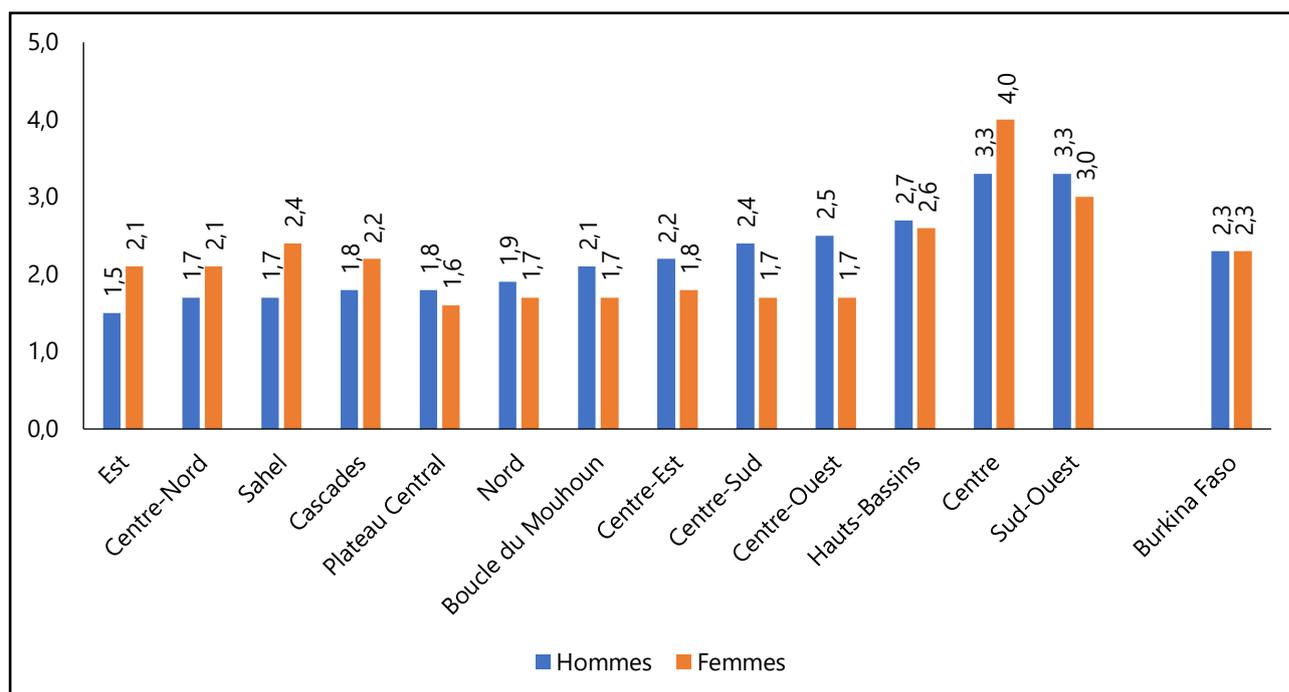
L'analyse explicative vise à comprendre les facteurs qui sont associés au choix du célibat définitif dans la population étudiée. Elle cherche à identifier les variables indépendantes qui peuvent influencer le célibat définitif et à évaluer leur impact. Cela contribue à une compréhension plus approfondie des déterminants du célibat définitif au Burkina Faso. Ainsi, une analyse de régression logistique a été réalisée pour examiner les facteurs prédictifs significatifs du célibat définitif, en contrôlant les effets des variables confondantes.

CHAPITRE 3. AMPLEUR DU CELIBAT DEFINITIF

3.1. Ampleur selon la région de résidence

Les résultats obtenus indiquent que le célibat définitif est peu répandu au Burkina Faso. Parmi les hommes âgés de 55 ans ou plus, 2,3% demeurent célibataires. Cette proportion est identique chez les femmes âgées de 45 ans ou plus. Le célibat définitif demeure plus récurrent dans la région du Centre qui abrite la capitale politique du pays et celle du Sud-Ouest. A l'inverse, les régions de l'Est, du Centre-Nord et du Sahel enregistrent des proportions relativement faibles pour les hommes. Pour les femmes, le célibat définitif est moins répandu dans la région du plateau central (1,6%) (graphique 5).

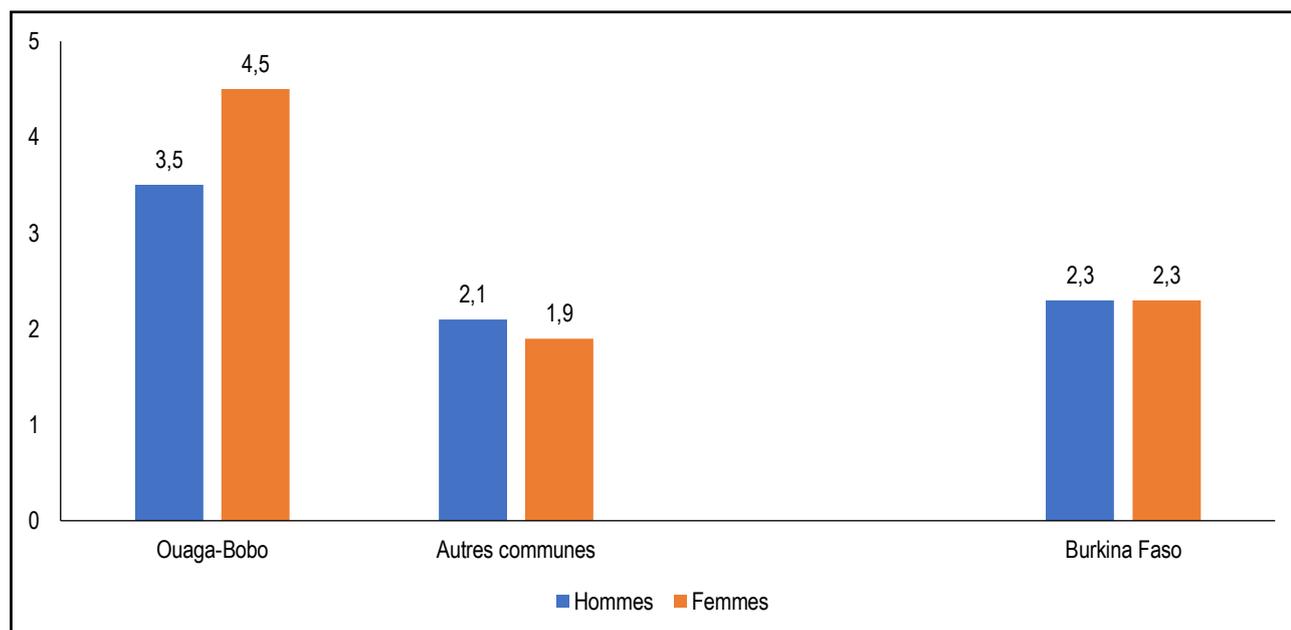
Graphique 5 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon la région de résidence



3.2. Ampleur selon la commune

En comparant les deux villes les plus urbanisées du pays que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso aux autres communes du pays, il ressort un gap important quant à la prévalence du célibat définitif. Ce phénomène demeure plus prégnant dans les deux grandes villes du pays où il touche 3,5% des hommes et 4,5% des femmes des groupes d'âges concernés. La prévalence s'établit respectivement à 2,1% et 1,9% dans les autres communes (graphique 6).

Graphique 6 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon la commune de résidence



3.3. Ampleur selon la religion

Au Burkina Faso, le célibat affecte plus les femmes chrétiennes (2,7%) comparativement aux musulmanes (2,1 %) et celles d'autres religions (1,9 %). Chez les hommes, les chrétiens (2,7%) et ceux d'autres religions (2,7%) sont plus affectés par rapport aux musulmans (2,1%). Suivant la commune de résidence, on observe des écarts plus importants entre les religions dans les communes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso comparativement aux autres communes. Dans la strate Ouaga-Bobo, le célibat définitif atteint 11,7% chez les hommes d'autres religions contre respectivement 3,5% et 3,3% chez les chrétiens et les musulmans. Chez les femmes, les autres religions demeurent également en tête (8,2%) contre 5,6% chez les chrétiennes et 3,8 % chez les musulmanes. On observe des écarts moins prononcés dans les autres communes du pays (tableau 1).

Tableau 1 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon la religion

		Hommes	Femmes
Ouaga-Bobo	Chrétienne	3,5	5,6
	Musulmane	3,3	3,8
	Autre religion	11,7	8,2
	Ensemble	3,5	4,5
Autres communes	Chrétienne	2,4	2,1
	Musulmane	1,8	1,8
	Autre religion	2,6	1,9
	Ensemble	2,1	1,9
Burkina Faso	Chrétienne	2,7	2,7
	Musulmane	2,1	2,1
	Autre religion	2,7	1,9
	Ensemble	2,3	2,3

3.4. Ampleur selon le niveau d'instruction

Les résultats indiquent une augmentation de la proportion de célibataires définitifs suivant le niveau d'instruction. Les personnes les plus instruites ont ainsi une tendance plus accrue à demeurer célibataires à des âges avancés. Ce résultat demeure valable chez les deux sexes. La proportion des célibataires définitifs passe de 2,2 % chez les hommes non instruits à 3,4 % chez ceux de niveau supérieur. Chez les femmes, elle passe de 2,0% chez les non instruits à 9,6 chez celles ayant un niveau d'instruction supérieur. Selon la commune de résidence, on observe les mêmes tendances (tableau 2).

Tableau 2 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon le niveau d'instruction

		Hommes	Femmes
Ouaga-Bobo	Aucun	3,6	3,5
	Primaire	3,7	5,3
	Post-primaire	3,3	7,5
	Secondaire	3,4	7,8
	Supérieur	3,0	9,0
	Ensemble	3,5	4,5
Autres communes	Aucun	2,1	1,8
	Primaire	2,0	3,3
	Post-primaire	3,0	7,3
	Secondaire	3,5	9,2
	Supérieur	5,0	14,2
	Ensemble	2,1	1,9
Burkina Faso	Aucun	2,2	2,0
	Primaire	2,6	4,3
	Post-primaire	3,2	7,5
	Secondaire	3,5	8,2
	Supérieur	3,4	9,6
	Ensemble	2,3	2,3

3.5. Ampleur selon le statut d'handicap

Le statut d'handicap apparait comme un facteur qui accroît la propension à demeurer célibataire définitif. En effet, de 2,2% chez les hommes et femmes non handicapés, la proportion des célibataires définitifs s'établit à 3,3% chez les femmes handicapées et 4,3% chez les hommes handicapés. En outre, le hiatus entre personnes handicapées et non handicapées est moins prononcé dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso comparativement aux autres communes. Dans ces autres communes, on observe près de deux fois plus de célibataires définitifs chez les personnes handicapées (4,3% chez les hommes et 3,0% chez les femmes) comparativement à celles sans handicap (1,9% chez les hommes et 1,8% chez les femmes) (tableau 3).

Tableau 3 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon le statut d'handicap

		Hommes	Femmes
Ouaga-Bobo	Non handicapée	3,5	4,5
	Handicapée	4,1	4,9
	Ensemble	3,5	4,5
Autres communes	Non handicapée	1,9	1,8
	Handicapée	4,3	3,0
	Ensemble	2,1	1,9
Burkina Faso	Non handicapée	2,2	2,2
	Handicapée	4,3	3,3
	Ensemble	2,3	2,3

3.6. Ampleur selon la situation par rapport à l'emploi

En comparaison aux chômeurs et aux personnes hors main d'œuvre, les personnes occupées apparaissent moins prédisposées au célibat définitif. En effet, respectivement 1,7% et 2,0% des hommes et femmes occupés sont des célibataires définitifs. Cette proportion est nettement plus élevée chez les chômeurs (3,4% pour les hommes et 2,9% pour les femmes) et chez les personnes hors main d'œuvre (2,8% pour les hommes et 2,4% pour les femmes). Suivant la commune de résidence, on observe à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso que le célibat affecte de façon quasi similaire les personnes hors main d'œuvre et celles occupées. Dans les autres communes en revanche, les personnes hors main d'œuvre sont plus affectées que celles occupées (tableau 4).

Tableau 4 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon la situation par rapport à l'emploi

		Hommes	Femmes
Ouaga-Bobo	Occupés	3,0	5,3
	Chômeurs	8,1	7,0
	Hors main d'œuvre	3,9	4,0
	Ensemble	3,5	4,5
Autres communes	Occupés	1,4	1,5
	Chômeurs	2,3	1,7
	Hors main d'œuvre	2,7	2,1
	Ensemble	2,1	1,9
Burkina Faso	Occupés	1,7	2,0
	Chômeurs	3,4	2,9
	Hors main d'œuvre	2,8	2,4
	Ensemble	2,3	2,3

3.7. Ampleur selon le secteur d'activité

L'analyse de l'ampleur du célibat définitif selon le secteur d'activité indique qu'au Burkina Faso, le secteur primaire d'activité est moins affecté par le célibat définitif dont le taux est évalué à 1,3% autant chez les hommes que les femmes. Les prévalences demeurent plus élevées dans les autres secteurs. Le secteur secondaire est le plus affecté chez les hommes tandis que chez les femmes c'est plutôt le secteur tertiaire qui est le plus touché par ce phénomène. Ces résultats demeurent valables autant dans les communes de Ouaga-Bobo que dans les autres communes du pays (tableau 5).

Tableau 5 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon le secteur d'activité

		Hommes	Femmes
Ouaga-Bobo	Primaire	1,8	2,6
	Secondaire	3,5	4,5
	Tertiaire	2,6	5,3
	Ensemble	3,5	4,5
Autres communes	Primaire	1,3	1,3
	Secondaire	2,6	1,8
	Tertiaire	2,2	3,0
	Ensemble	2,1	1,9
Burkina Faso	Primaire	1,3	1,3
	Secondaire	3,2	2,8
	Tertiaire	2,5	4,3
	Ensemble	2,3	2,3

3.8. Ampleur selon le niveau de vie du ménage

Au Burkina Faso, le célibat définitif est plus prégnant au sein des hommes et femmes les plus aisés. Respectivement 2,5% et 2,9% des hommes considérés comme riches et très riches selon le quintile de bien-être économique demeurent célibataires à des âges avancés. Chez les femmes ces prévalences sont de l'ordre de 2,3% et 4,6% respectivement. L'analyse selon la commune de résidence apporte des éclairages nouveaux. A Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les hommes pauvres et très pauvres sont nettement plus affectés par ce phénomène tandis que dans les autres communes on n'observe pas de différences prononcées suivant le niveau de vie. Du côté des femmes, les niveaux de vie extrêmes (très riches et très pauvres) sont les plus affectés à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso tandis que les très pauvres sont peu affectés dans les autres communes (tableau 6).

Tableau 6 : Proportion des célibataires définitifs par sexe selon le niveau de vie du ménage

		Hommes	Femmes
Ouaga-Bobo	Plus pauvre	15,4	5,0
	Pauvre	10,1	3,6
	Moyen	4,1	2,8
	Riche	4,1	3,4
	Plus riche	3,0	5,1
	Ensemble	3,5	4,5
Autres communes	Plus pauvre	2,4	1,8
	Pauvre	2,0	1,6
	Moyen	1,8	1,7
	Riche	2,1	2,1
	Plus riche	2,6	3,6
	Ensemble	2,1	1,9
Burkina Faso	Plus pauvre	2,4	1,8
	Pauvre	2,0	1,7
	Moyen	1,9	1,8
	Riche	2,5	2,3
	Plus riche	2,9	4,6
	Ensemble	2,3	2,3

CHAPITRE 4. FACTEURS ASSOCIES AU CELIBAT DEFINITIF

Le célibat définitif peut être influencé par divers facteurs, mais il est important de noter que le choix de rester célibataire est une décision personnelle qui peut varier d'une personne à l'autre. Cependant, certains facteurs sociaux, culturels et individuels peuvent jouer un rôle dans le célibat définitif.

4.1. Facteurs associés au célibat définitif à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

Dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, plusieurs facteurs tels que la religion, le niveau d'instruction, le handicap, les secteurs d'activités et le niveau de vie du ménage, se sont révélés comme des facteurs significativement associés au célibat définitif quel que soit le sexe (Tableau 7). En effet, toute chose égale par ailleurs, les hommes pratiquant des religions autre que le christianisme et l'islam ont plus de trois fois plus de risque (Odds ratio ajusté ORA=3,31) de rester célibataires que ceux qui sont chrétiens. La même tendance s'observe chez les femmes (ORA =1,52). Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat. Par exemple, dans les religions chrétienne et musulmane, le mariage est considéré comme un sacrement et il est valorisé en tant que telle. Par conséquent, les membres de ces religions peuvent être encouragés à se marier et à fonder une famille, et le célibat définitif peut être perçu comme une exception plutôt que la norme.

Nos résultats indiquent également que le niveau d'instruction est un facteur associé au célibat définitif dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. En effet, les femmes ayant un niveau d'instruction supérieur, ont plus de deux fois (ORA=2,39) plus de risque de rester célibataires que leurs consœurs qui sont sans niveau d'instruction. Le même constat est fait chez les hommes ayant un niveau d'instruction secondaire (ORA=1,22). Plusieurs raisons peuvent expliquer cet état de fait. En effet, les personnes qui accordent une grande valeur à leurs études et à leur carrière peuvent choisir de se concentrer sur leurs objectifs éducatifs ou professionnels plutôt que de s'engager dans une relation à long terme. Elles peuvent considérer que le célibat leur permet de consacrer plus de temps et d'énergie à leurs aspirations académiques ou professionnelles. De plus, le niveau d'instruction peut renforcer l'importance accordée à l'indépendance et à l'autonomie. Certaines personnes qui ont atteint un niveau élevé d'éducation peuvent préférer rester célibataires afin de maintenir leur liberté de prendre des décisions personnelles, de poursuivre leurs intérêts et de vivre de manière indépendante. Par ailleurs, les personnes instruites peuvent avoir des attentes élevées en matière de partenaires potentiels. Elles peuvent chercher une compatibilité intellectuelle et une personne qui partage des intérêts similaires. Si elles ne trouvent pas de partenaires répondant à ces critères, elles peuvent choisir de rester célibataires plutôt que de se contenter d'une relation qui ne correspond pas à leurs aspirations.

Les résultats montrent également que le secteur d'activité est significativement associé au célibat définitif. Ainsi, les hommes et les femmes exerçant dans le secteur d'activité tertiaire (commerce, transports, activités financières, services, hébergement-restauration, immobilier, information-communication, administration publique, ...) courent plus de risque de rester célibataires (ORA=1,55 pour les hommes et ORA=1,54 pour les femmes) que leurs camarades du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, activités extractives, ...). Le même constat est fait en ce qui concerne le secteur secondaire (industries manufacturières, construction, ...). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces résultats. En effet, certains secteurs d'activité, tels que ceux des secteurs secondaire et tertiaire, nécessitant des horaires de travail irréguliers, des déplacements fréquents ou une disponibilité constante, peuvent rendre difficile l'établissement et le maintien d'une relation de couple stable. Les personnes travaillant dans ces secteurs peuvent choisir de rester célibataires pour se consacrer pleinement à leur carrière. De plus, d'autres secteurs, tels

que les professions médicales, juridiques ou scientifiques (secteur tertiaire), peuvent exiger une dévotion intense et un engagement prolongé dans leur développement professionnel. Cela peut limiter le temps et l'énergie disponibles pour entretenir une relation de couple, ce qui peut conduire à une décision de célibat définitif. Par ailleurs, certaines professions, comme celles qui impliquent des déplacements fréquents ou des mutations régulières, peuvent rendre difficile l'établissement d'une relation stable. Les personnes travaillant dans ces secteurs peuvent préférer rester célibataires pour éviter les complications liées à la gestion d'une relation à distance ou aux fréquents changements de lieu de résidence.

Le handicap s'est révélé comme un facteur associé au célibat définitif surtout pour les femmes. Les femmes vivant avec un handicap ont 24% plus de risque de rester célibataires que celles sans handicap (ORA=1,24). Les femmes handicapées peuvent faire face à des stigmatisations et à des préjugés de la part de la société, ce qui peut limiter leurs opportunités de rencontre et de mariage. Les attitudes négatives et les perceptions erronées sur le handicap peuvent conduire à des difficultés supplémentaires pour établir des relations amoureuses et durables. Également, les femmes handicapées peuvent rencontrer des obstacles physiques et des limitations d'accessibilité dans leur environnement, ce qui peut rendre difficile leur participation aux activités sociales et leur rencontre de partenaires potentiels.

Tableau 7 : Rapports de cotes (OR) bivariés et rapports de cotes ajustés (ORA) multivariés du célibat définitif selon certaines caractéristiques sociodémographiques des hommes et des femmes dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

Variables	Hommes			Femmes		
	n	OR	ORA	n	OR	ORA
Religion						
Chrétienne	32 364	Réf.	Réf.	62 877	Réf.	Réf.
Musulmane	57 618	0,95ns	0,94ns	106 715	0,67***	0,82***
Autre religion	1 075	3,67***	3,31***	864	1,50***	1,52***
Niveau d'instruction						
Aucun	49 902	Réf.	Réf.	119 453	Réf.	Réf.
Primaire	13 355	1,72***	1,17***	19 860	1,56***	1,39***
Post-primaire	8 926	2,89***	1,14***	15 707	2,25***	1,99***
Secondaire	6 900	3,01***	1,22***	8 830	2,34***	2,05***
Supérieur	8 696	3,02***	1,11ns	6 471	2,73***	2,39***
Handicap						
Personne sans handicap	83 764	Réf.	Réf.	163 846	Réf.	Réf.
Personne vivant avec un handicap	4117	1,70***	1,07ns	6 610	1,09ns	1,24***
Occupation						
Occupés	50 131	Réf.	Réf.	59 366	Réf.	Réf.
Chômeurs	1 473	1,63***	1,18ns	4 071	1,36***	0,97ns
Hors main d'œuvre	39 453	1,33***	0,56***	107 019	0,74***	0,54***
Secteur d'activité						
Primaire	7 103	Réf.	Réf.	3 637	Réf.	Réf.
Secondaire	13 066	2,35***	2,00***	8 931	1,78***	1,54***
Tertiaire	37 853	2,81***	1,55***	46 462	2,10***	1,54***
Niveau de vie						
Plus pauvre	104	Réf.	Réf.	179	Réf.	Réf.
Pauvre	1 547	0,88***	0,83ns	3 079	0,71ns	0,71ns
Moyen	6 456	0,90***	0,33***	11 907	0,55***	0,54***
Riche	21 008	1,18***	0,34***	38 504	0,66ns	0,64ns
Plus riche	61 778	2,02***	0,24***	116 620	1,01ns	0,78ns
Constante			0,06***			0,04***

4.2. Facteurs associés au célibat définitif dans les autres communes

Dans les autres communes, autre que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, la religion, le niveau d'instruction, le handicap, l'occupation, le secteur d'activités et le niveau de vie du ménage ont été identifiés comme des facteurs associés au célibat définitif et ceux quel que soit le sexe.

Ainsi, les hommes ayant un niveau d'instruction supérieur, ont plus de deux fois plus de risque (ORA=2,35) d'être célibataires que leurs homologues qui sont sans niveau d'instruction. Ce risque est plus de sept fois (ORA=7,30) pour les femmes.

Tout comme dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, le handicap est un facteur associé au célibat définitif dans les autres communes. Les hommes vivant avec un handicap ont 91% (ORA=1,91) plus de risque de demeurer célibataire que leurs collègues qui sont sans handicap, tandis que les femmes vivant avec un handicap ont 55% (ORA=1,55) plus de risque de rester célibataires que leurs camarades sans handicap.

En ce qui concerne le statut par rapport à l'occupation, les résultats montrent que les hommes chômeurs ont 45% (ORA=0,55) moins de risque de rester célibataires définitif que leurs camarades qui sont occupés. Le même constat se pose chez les femmes où des femmes chômeuses courent 40% (ORA=0,60) moins de risque d'être célibataires définitives que leurs collègues qui travaillent. Certaines occupations peuvent demander un engagement intense en termes de temps, d'énergie et de disponibilité. Les personnes qui poursuivent des carrières très prenantes peuvent avoir du mal à trouver l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, ce qui peut influencer leur décision de rester célibataires pour se consacrer pleinement à leur travail. Les raisons de ce constat sont multiples. Par exemple, pour certaines personnes, leur carrière peut être une priorité absolue. Ils peuvent être passionnés par leur travail, aspirer à réussir dans leur domaine ou être engagés dans des projets professionnels significatifs. Dans de tels cas, ces individus peuvent choisir de rester célibataires pour pouvoir se concentrer pleinement sur leurs ambitions professionnelles. De plus l'occupation peut également avoir un impact sur le cercle social d'une personne et ses opportunités de rencontrer de nouveaux partenaires. Certaines professions peuvent avoir des interactions sociales limitées ou des environnements de travail où il est difficile de rencontrer des partenaires potentiels. Cela peut influencer la décision de rester célibataire.

On note également que dans les autres communes autre que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, le secteur d'activité est significativement associé au célibat définitif. Par exemple, les hommes et les femmes exerçant dans le secteur d'activité secondaire courent plus de risque de rester célibataires définitifs (ORA=1,98 pour les hommes et ORA=1,14 pour les femmes) que leurs homologues du secteur primaire. Le même constat est fait en ce qui concerne le secteur tertiaire.

Pour ce qui est du niveau de vie du ménage, les analyses montrent que les femmes vivant dans les ménages riches et plus riches, courent respectivement 12% (ORA=1,12) et 35% (ORA=1,35) d'être célibataire définitif que les homologues vivant dans les ménages très pauvres. Ceci peut s'expliquer par le fait que les femmes qui ont un niveau de vie élevé peuvent avoir des attentes plus élevées envers un partenaire potentiel. Elles peuvent chercher un partenaire qui soit également financièrement stable et qui puisse maintenir un certain niveau de vie. Si elles ne trouvent pas de partenaire répondant à leurs critères financiers, elles peuvent choisir de rester célibataires. Par ailleurs, dans certaines cultures ou familles, il peut y avoir des attentes élevées quant au niveau de vie du partenaire

potentiel. Si une femme ne trouve pas de partenaire qui corresponde à ces attentes, elle peut choisir de rester célibataire pour éviter la pression sociale ou familiale et protéger l'héritage familiale (tableau 8).

Tableau 8 : Rapports de cotes (OR) bivariés et rapports de cotes ajustés (ORA) multivariés du célibat définitif selon certaines caractéristiques sociodémographiques des hommes et des femmes dans les communes autres que celles de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

Variables	Hommes			Femmes		
	n	OR	ORA	n	OR	ORA
Religion						
Chrétienne	114 351	Réf.	Réf.	301 468	Réf.	Réf.
Musulmane	310 292	0,75***	0,76***	596 386	0,82***	0,86***
Autre religion	91 388	1,06***	1,07***	160 050	0,89***	1,02ns
Niveau d'instruction						
Aucun	476 840	Réf.	Réf.	1 023 110	Réf.	Réf.
Primaire	25 774	0,98ns	0,99ns	22 776	1,89***	1,71***
Post-primaire	7 489	1,48***	1,44***	7 736	4,35***	3,62***
Secondaire	4 066	1,75***	1,66***	3 351	5,57***	4,53***
Supérieur	1 862	2,53***	2,35***	929	9,09***	7,30***
Handicap						
Personne sans handicap	483 333	Réf.	Réf.	1 012 516	Réf.	Réf.
Personne vivant avec un handicap	32 698	2,27***	1,91***	45 388	1,65***	1,55***
Occupation						
Occupés	240 711	Réf.	Réf.	345 538	Réf.	Réf.
Chômeurs	6 292	1,60***	0,55***	14 609	1,20***	0,60***
Hors main d'œuvre	269 028	1,88***	0,58***	697 757	1,47***	0,74***
Secteur d'activité						
Primaire	220 799	Réf.	Réf.	304 474	Réf.	Réf.
Secondaire	8 931	2,03***	1,98***	14 989	1,48***	1,14***
Tertiaire	18 878	1,69***	1,47***	31 361	2,39***	1,27***
Niveau de vie						
Plus pauvre	145 705	Réf.	Réf.	264 520	Réf.	Réf.
Pauvre	143 266	0,83***	0,84***	300 137	0,90***	0,90***
Moyen	119 504	0,75***	0,80***	258 023	0,95***	0,96***
Riche	79 855	0,88***	0,94***	176 196	1,14***	1,12***
Plus riche	27 070	1,10***	0,97ns	58 352	2,00***	1,35***
Constante			0,02***			0,01***

Réf. : Modalité de référence

Significativité : *** 1%, ** 5%, * 10%, ns non significatif

4.3. Facteurs associés au célibat définitif au Burkina Faso

Dans cette analyse des données du recensement de 2019, il était également question d'identifier les facteurs associés au célibat définitif dans l'ensemble de la population burkinabè. Ainsi, la religion, le niveau d'instruction, le handicap, l'occupation, le secteur d'activités et le niveau de vie du ménage ont identifiés comme des facteurs associés au célibat définitif au Burkina Faso et ce quel que soit le sexe.

En effet, les résultats de l'analyse montrent que les hommes ayant un niveau d'instruction supérieur, ont 26% plus de risque (ORA=1,26) d'être célibataires que leurs homologues qui sont sans niveau d'instruction. Ce rapport de chance est plus de trois fois (ORA=3,16) pour

les femmes du même groupe comparativement à leurs camarades qui sont sans niveau d'instruction.

Tout comme dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso et les autres communes, le handicap est un facteur associé au célibat définitif au Burkina Faso. Les hommes vivant avec un handicap ont 69% (ORA=1,69) plus de risque de demeurer célibataire que leurs collègues qui sont sans handicap, tandis que les femmes vivant avec un handicap ont 49% (ORA=1,49) plus de risque de rester célibataires que leurs camarades sans handicap.

En ce qui concerne le statut d'occupation, les résultats montrent que les hommes chômeurs ont 28% (ORA=0,72) moins de risque de rester célibataires définitif que leurs camarades qui sont occupés. Le même constat se pose chez les femmes où des femmes chômeuses courent 31% (ORA=0,69) moins de risque d'être célibataires définitives que leurs collègues qui travaillent.

On note également que le secteur d'activité est significativement associé au célibat définitif. Par exemple, les hommes et les femmes dont le secteur d'activité n'est pas déterminé courent plus de risque de rester célibataires définitifs (ORA=3,73 pour les hommes et ORA=2,55 pour les femmes) que leurs camarades du secteur primaire. Le même constat est fait en ce qui concerne les secteurs secondaire et tertiaire.

Pour ce qui est du niveau de vie du ménage, les analyses montrent que les femmes vivant dans les ménages riches et plus riches, courent respectivement 7% (ORA=1,07) et 23% (ORA=1,23) plus de risque d'être célibataire définitif que leurs homologues vivant dans les ménages très pauvres.

Comme on pouvait s'y attendre, le milieu de résidence est un facteur associé au célibat définitif au Burkina Faso. Les résultats montrent que les hommes et les femmes résidents en milieu rural ont respectivement 46% (ORA=0,54) et 36% (ORA=0,64) moins de risque d'être célibataire définitifs que leurs homologues vivant en milieu urbain. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce constat. Les milieux urbains offrent souvent une plus grande diversité d'emplois, d'industries et de possibilités de carrière. Les personnes qui vivent en milieu urbain peuvent être davantage attirées par l'atteinte de leurs objectifs professionnels et consacrer leur temps et leur énergie à leur carrière plutôt qu'à la recherche d'un partenaire. De plus, les milieux urbains sont souvent caractérisés par un rythme de vie rapide, des activités culturelles, des événements sociaux et une vie nocturne animée. Les individus qui apprécient ce mode de vie actif peuvent trouver plus de satisfaction à rester célibataires et profiter pleinement des opportunités de rencontres et de socialisation qu'offre le milieu urbain sans les contraintes d'une relation engagée (tableau 9).

Tableau 9 : Rapports de cotes (OR) bivariés et rapports de cotes ajustés (ORA) multivariés du célibat définitif selon les certaines caractéristiques sociodémographiques des hommes et des femmes au Burkina Faso

Variables	Hommes			Femmes		
	n	OR	ORA	n	OR	ORA
Religion						
Chrétienne	146 715	Réf.	Réf.	364 345	Réf.	Réf.
Musulmane	367 910	0,77***	0,85***	703 101	0,75***	0,86***
Autre religion	92 463	1,00ns	1,15***	160 914	0,70***	0,90***
Niveau d'instruction						
Aucun	528 587	Réf.	Réf.	1 142 563	Réf.	Réf.
Primaire	39 636	1,18***	1,03ns	42 636	2,22***	1,51***
Post-primaire	16 723	1,46***	1,21***	23 443	4,02***	2,44***
Secondaire	11 209	1,59***	1,32***	12 181	4,44***	2,66***
Supérieur	10 831	1,56***	1,26***	7 400	5,31***	3,16***
Handicap						
Personne sans handicap	570 098	Réf.	Réf.	1176 362	Réf.	Réf.
Personne vivant avec un handicap	36 990	2,01***	1,69***	51 998	1,48***	1,49***
Occupation						
Occupés	290 842	Réf.	Réf.	404 904	Réf.	Réf.
Chômeurs	7 765	2,02***	0,72***	18 680	1,45***	0,69***
Hors main d'œuvre	308 481	1,67***	0,56***	804 776	1,18***	0,62***
Secteur d'activité						
Primaire	227 902	Réf.	Réf.	308 111	Réf.	Réf.
Secondaire	21 997	2,42***	1,81***	23 920	2,27***	1,24***
Tertiaire	56 731	1,90***	1,39***	77 823	3,52***	1,41***
Niveau de vie						
Plus pauvre	145 809	Réf.	Réf.	264 699	Réf.	Réf.
Pauvre	144 813	0,86***	0,80***	303 216	0,91***	0,95***
Moyen	125 960	0,80***	0,69***	269 930	0,97ns	0,97ns
Riche	100 863	1,06***	0,74***	214 700	1,27***	1,07***
Plus riche	88 848	1,23***	0,57***	174 972	2,57***	1,23***
Région						
Boucle du Mouhoun	59 469	Réf.	Réf.	117 841	Réf.	Réf.
Cascades	23 585	0,87***	0,95ns	45 723	1,26***	1,14***
Centre	82 212	1,60***	1,16***	155 944	2,39***	1,06***
Centre-Est	51 150	1,08***	1,02ns	107 286	1,05ns	0,98ns
Centre-Nord	48 272	0,83***	0,74***	92 481	1,21***	1,19***
Centre-Ouest	52 834	1,20***	1,11***	135 027	0,98ns	0,93***
Centre-Sud	32 922	1,15***	1,09***	70 864	1,00ns	1,00ns
Est	43 543	0,72***	0,61***	79 017	1,24***	1,22***
Hauts-Bassins	64 134	1,29***	1,18***	125 010	1,55***	1,07***
Nord	55 352	0,94ns	0,83***	113 059	0,96ns	0,92***
Plateau Central	36 588	0,88***	0,83***	77 045	0,91***	0,90***
Sahel	29 672	0,82***	0,66***	44 000	1,37***	1,31***
Sud-Ouest	27 355	1,63***	1,41***	65 063	1,76***	1,76***
Milieu de résidence						
Urbain	146 151	Réf.	Réf.	287 375	Réf.	Réf.
Rural	460 937	0,57***	0,54***	940 985	0,42***	0,64***
Constante			0,03***			0,02***

Réf. : Modalité de référence

Significativité : *** 1%, ** 5%, * 10%, ns non significatif

CONCLUSION

Cette analyse avait pour objectif d'examiner le profil et les facteurs associés au célibat définitif au Burkina Faso, afin de mieux comprendre les motivations et les dynamiques sociales qui sous-tendent ce choix de vie. Elle a permis d'avoir une meilleure compréhension des dynamiques relationnelles et familiales, ainsi qu'à une réflexion plus large sur les normes de genre et les choix de vie au Burkina Faso.

Tout d'abord, il a été constaté que le célibat définitif était peu répandu au Burkina Faso, parmi les hommes âgés de 55 ans ou plus et les femmes âgées de 45 ans ou plus.

En ce qui concerne les facteurs associés au célibat définitif, dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, les facteurs tels que la religion, le niveau d'instruction, le handicap, les secteurs d'activités et le niveau de vie du ménage, se sont révélés comme des facteurs significativement associés au célibat définitif quel que soit le sexe. Dans les autres communes, en plus des facteurs déjà identifiés pour Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, l'occupation apparaît comme un facteur associé au célibat définitif et ce quel que soit le sexe.

Ainsi, le célibat définitif au Burkina Faso, est influencé par une combinaison de facteurs culturels, socio-économiques et individuels. En effet, Les normes culturelles et sociales jouent un rôle significatif dans la vie des individus au Burkina Faso. Dans certaines cultures, le mariage est considéré comme une étape importante et attendue de la vie, et les pressions sociales pour se marier peuvent être fortes. Cela peut influencer certaines personnes à se marier même si elles choisiraient de ne pas se conformer à ces normes. Par ailleurs, les conditions économiques et financières peuvent avoir un impact sur la décision de se marier ou de rester célibataire. Les difficultés économiques, le manque d'opportunités d'emploi stable et la précarité financière peuvent retarder ou empêcher le mariage, en particulier pour les individus qui souhaitent se sentir financièrement stables avant de s'engager dans une relation conjugale. De plus, les personnes ayant accès à une éducation plus élevée ont tendance à repousser le mariage, car elles poursuivent des objectifs éducatifs et professionnels. Pour certains, les aspirations personnelles et professionnelles peuvent prendre le pas sur le désir de se marier à un jeune âge.

Il est important de noter que les tendances et les facteurs associés au célibat définitif peuvent évoluer au fil du temps en fonction des changements sociaux, économiques, culturels et des expériences individuelles.

Pour obtenir des informations plus précises et à jour concernant ce phénomène au Burkina Faso, des études sociologiques et démographiques seraient nécessaires.

BIBLIOGRAPHIE

- Antoine, P. (2002). Les complexités de la nuptialité: de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique. *Démographie: analyse et synthèses*, 2, 75–102.
- Antoine, P. (2006). Analyse biographique de la transformation des modèles matrimoniaux dans quatre capitales africaines: Antananarivo, Dakar, Lomé et Yaoundé. *Cahiers québécois de démographie*, 35(2), 5–37.
- Antoine, P., Djiré, M., & Laplante, B. (1995). Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar. *Population (french edition)*, 95–117.
- Antoine, P., Laplante, B., & Djire, M. (1995). Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar. *Population*, 50(1), 95-117. <https://doi.org/10.2307/1533794>
- Antoine, P., & Marcoux, R. (2014). Le mariage en Afrique. Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Calvès, A., & N'bouke, A. (2018). Le mariage, l'union libre et le nouveau contexte de formation de la famille à Ouagadougou. *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*, Presses de l'Université du Québec, 243–262.
- Calvès, A.-E. (2007). Trop pauvre pour se marier? *Population*, 62(2), 339–359.
- Calvès, A.-E. (2007). Trop pauvre pour se marier? Crise de l'emploi urbain et entrée en première union des hommes au Burkina Faso. *Populations*, 62(2), 339–359.
- De Bel-Air, F. (2008). Mariage tardif et célibat au Moyen-Orient : quels enjeux ? 119-150.
- Dimi, E. C. E. (2018). *Le célibat définitif des personnes âgées au Cameroun*. XVIIIème Colloque de l'Aidelf, Louvain La Neuve, Belgique.
- Engelen, T., & Kok, J. (2003). Célibat définitif et mariage tardif aux Pays-Bas, 1890-1960. *Population*, 58(1), 069–102.
- Guérin-Pace, F., & Kassar, H. (2022). Le célibat et l'entrée en vie maritale : des transformations dans un cadre normé. In *Tunisie, l'après 2011: Enquête sur les transformations de la société tunisienne* (p. 91-102). Ined Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.ined.18618>
- Hertrich, V. (2007). Nuptialité et rapports de genre en Afrique. Tendances de l'entrée en union, 1950-1999. *Genre et société en Afrique, Paris, INED, Cahier, 160*, 281–307.
- Hertrich, V., & Lesclingand, M. (2007). Formalisation des unions et contrôle intergénérationnel. Une étude de cas au Mali. Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle, edited by Philippe Antoine. Paris: Cepad. "Rencontres" collection.
- Hertrich, V., & Locoh, T. (1999). *Rapports de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement*. International Union for the Scientific Study of Population.
- Hofstede, G. (2001). Culture's consequences: Comparing values, behaviors, institutions and organizations across nations. sage.
- INSD. (2006). Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006). Analyse des résultats définitifs. Thème 3 : état matrimonial et nuptialité. INSD.
- INSD. (2019).
- Jegouzo, G. (1972). L'ampleur du célibat chez les agriculteurs. *Économie et statistique*, 34(1), 13–22.

- Le Bras, H. (1996). Le hasard matrimonial. *Pour la science*, 11, 42–46.
- Locoh, T. (1988). Structures familiales et changements sociaux. *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, 441–478.
- Machoko, C. G. (2013). Celibacy in African Traditional Religion: The Case of Zimbabwe. *Journal on African Philosophy*, 7.
- Nappa, J., Schoumaker, B., Phongi, A., & Flahaux, M.-L. (2019). *Difficultés économiques et transformation des unions à Kinshasa*.
- Ouadah-Bedidi, Z. (2005). Avoir 30 ans et être encore célibataire: une catégorie émergente en Algérie. *Autrepart*, 2, 29–49.
- Tabutin, D., & Schoumaker, B. (2004). La démographie de l'Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000. *Population*, 59(3), 521–622.
- Tabutin, D., & Schoumaker, B. (2020). La démographie de l'Afrique subsaharienne au XXI^e siècle. *Population*, 75(2), 169–295.
- Thiriart, M.-P. (1999). Les unions libres en Afrique subsaharienne. *Cahiers québécois de démographie*, 28(1), 81–115.

ACTEURS DE L'ELABORATION DES D'ANALYSE APPROFONDIE

Coordination des travaux d'analyse

Directeur Général : OUEDRAOGO Boureima

Directeur Général Adjoint : BERE Bernard

Directeur de la Démographie : SAWADOOGO Soumaila

Chef de division analyse : TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

Equipe d'élaboration du présent rapport

BADOLO Hermann

OUEDRAOGO Clément

Liste des autres contributeurs

ZIDA/BANGRE Hélène

YIRA Parfait

OUEDRAOGO Flore

OUOBA Odjado

DIALLO Kadidja

HEBIE Issouf

HEMA D. Félicité

KAM Togné

INSD/2023/RGPH 2019/xxx

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 B.P : 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf